

L'édito du maire

**Chères Mouansoises,
Chers Mouansois,**

La France a vécu un moment inédit, un événement unique à l'échelle d'un pays. Le Grand Débat est arrivé à son terme et le moment de la synthèse est venu, travail sans nul doute très complexe compte tenu de la quantité et de la diversité des propositions. Il s'est déroulé en réponse à un mouvement social d'une forme tout aussi inédite.

A Mouans-Sartoux deux temps d'échanges ont été organisés : le 13 février, une centaine de personnes ont abordé les quatre grands thèmes sous forme d'ateliers et le 5 mars, l'accès à l'emploi, aux déplacements et au logement pour les personnes souffrant d'un handicap ont fait l'objet d'un après-midi d'échanges.

La synthèse des propositions recueillies lors de ces rencontres a été transmise aux autorités de l'État.

Les Mouansois se sont donc prêtés de bonne grâce à cet exercice, ils sont coutumiers des débats et des réunions de concertation.

Dans le même temps, nous nous sommes retrouvés à plusieurs reprises pour discuter de la modification du mode de collecte des ordures ménagères, trois réunions de quartier se sont tenues dans le cadre des assemblées de Mouansois où chacun peut s'exprimer, une réunion sur le déploiement de la fibre dont la commercialisation a commencé au début de ce mois, une réunion sur le parking du château et son mode de gestion, une rencontre avec les professionnels



de santé intéressés pour regrouper leurs activités en un lieu unique, une réunion très suivie avec les services de l'État sur les risques géologiques touchant le territoire communal...

Force est de constater que le « Grand Débat » est un peu le quotidien des maires et élus des communes de petites et moyennes tailles.

Dans nos communes, les élus sont présents, accessibles et c'est naturellement vers eux que converge l'ensemble des doléances et plaintes même si celles-ci peuvent parfois sortir du champ de leurs prérogatives. Ces mêmes élus de la ruralité ou des zones urbaines périphériques de grandes villes déplorent, en tout premier lieu, le désengagement financier de l'État qui perdure et résiste aux alternances politiques.

Espérons que ce message soit aussi entendu et que les communes retrouvent une liberté d'agir qui leur permettra de répondre mieux aux sollicitations des citoyens qui sont en demande de services publics de proximité, réactifs et efficaces.

Votre maire
Pierre ASCHIERI

À la Une

Mouans-Sartoux, la ville de référence pour l'alimentation durable !

Le 26 février, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a déclaré Mouans-Sartoux « ville lauréate » du Programme National de l'Alimentation.

La Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable (MEAD) que nous avons créée est reconnue démarche exemplaire pour son projet : « *Essaimer un projet de cantine durable comme levier d'une politique alimentaire respectueuse de la santé et de l'environnement* ».

Notre action a été sélectionnée par un comité national de 23 experts parmi 244 dossiers de candidatures.

Sur les 31 projets primés, 5 le sont au niveau national dont le nôtre. Une nouvelle fois, il s'agit d'une belle reconnaissance du travail accompli depuis de nombreuses années.

Le projet a été reconnu fédérateur, « démultipliable » et exemplaire pour viser à améliorer les impacts économiques, sociaux, environnementaux et nutritionnels de l'alimentation.

Cette reconnaissance nous fera bénéficier de financements qui permettront de partager notre expérience avec 7 collectivités de 7 régions différentes. Quand on sait l'importance pour la santé et l'environnement d'aller vers une alimentation plus saine et plus durable, pour Mouans-Sartoux, c'est une immense satisfaction.

Les collectivités que nous aiderons pourront à leur tour être des exemples à suivre dans leur région.

52 % des foyers mouansois éligibles à la fibre

Internet via la fibre, en remplacement de l'ADSL, permet des connections internet beaucoup plus rapides. Vous le constaterez depuis vos ordinateurs mais aussi sur vos téléphones et tablettes en wifi. Cela ouvre aussi la voie à la domotique, aux objets connectés (systèmes de sécurité, volets roulants, chauffage, ampoules, etc. tout cela gérable à distance). SFR est en charge sur notre commune du déploiement des infrastructures



nécessaires à la fibre. A ce jour, 52% des habitations sont éligibles à la fibre. 15 armoires de rue ont été posées, le déploiement total est prévu pour 2020. SFR et Orange sont actuel-

lement positionnés sur les offres commerciales. Pour savoir si vous êtes éligible à la fibre, rendez-vous sur leurs sites (SFR ou Orange) pour vérifier avec votre numéro de téléphone fixe ou votre adresse postale. Si ce n'est pas encore le cas, sur les deux sites, vous pouvez remplir un formulaire pour être tenu informé de l'avancement. Si vous êtes éligible, vous serez amené à prendre un rendez-vous de raccordement pour relier, une fois pour toute,

et y installer une prise optique. Si 3 logements ou plus ont la même adresse postale (pas forcément en immeuble) et qu'il n'y a pas de syndic, il est nécessaire au préalable de signer une

convention. Pour cela, vous devez contacter Chantal Bernard de la société ERT, délégataire de SFR, par mail : ert.se.dma@ert-technologies.fr ou sur le site : www.lafibresfr.fr

Programme de soutien aux familles

Fort de son expérience en matière de soutien aux familles et à la fonction parentale, la Ville de Mouans-Sartoux a participé cette année à la toute première implantation du Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité adapté aux enfants âgés de 3 à 5 ans.

Cette expérimentation, menée en partenariat avec la ville de Grasse et le Comité Départemental d'Éducation à la Santé des Alpes-Maritimes, a permis à une dizaine de familles mouansoises de bénéficier de 10 sessions d'une heure 1/2 chacune dans le cadre d'un programme adapté à l'âge de leurs enfants via l'accompagnement d'une équipe de professionnels formés à cet effet.

Tout comme le programme dédié aux enfants plus âgés (6/11 ans), l'objectif est d'accompagner et d'outiller les familles dans la gestion de leur stress, de leur communication et de favoriser la mise en place d'un cadre familial bienveillant.

Les retours positifs des familles et les progrès rapides des enfants malgré leur jeune âge sont des indicateurs forts et encourageants de l'impact du programme.

C'est pourquoi la commune souhaite rééditer cette expérience chaque année afin de permettre au plus grand nombre de familles de bénéficier de ce programme, ouvert à tous et délivré totalement gratuitement.

Liste « Une équipe nouvelle » (opposition)

Dans une ville à taille humaine, le contribuable devrait être systématiquement associé au processus de décision lorsqu'une réalisation telle que le parking intermodal du Château engage autant d'argent public. Pourtant le Maire s'obstine en imposant un ouvrage coûteux et qui ne convainc pas. Le succès rencontré par notre consultation citoyenne en témoigne : plus de 400 contributions et un verdict sans

appel : une immense majorité de participants est opposée à ce projet... qui n'a plus rien à voir avec celui poursuivi par André Aschieri 16 ans auparavant. A l'époque il s'agissait de reconstruire un parc de stationnement pour les Mouansois. Pas de supprimer des places existantes au détriment des habitants et des commerçants. Ni un parking fermé le soir et le week-end comme il est prévu que ce soit le cas demain.

Christophe CHALIER

Parking du château : cette fois, c'est la bonne !

La phase travaux du parking du Château a commencé le 4 mars dernier. Durant les 14 à 16 mois de travaux, des solutions de stationnement ont été mises à la disposition des Mouansois et des visiteurs : nouveau parking de « La Laiterie », chemin des Gourettes (derrière le supermarché Casino), centre associatif municipal (nouvel aménagement), dépose et arrêts minutes devant l'école Aimé Legall et devant la pharmacie du Château, etc.

Tout est fait pour rendre moins difficile le quotidien des administrés durant cette période. A propos des travaux, comme du parking lui-même, il se dit et il s'écrit beaucoup de choses. Il est temps de rétablir la réalité afin d'éviter les approximations proférées sur les réseaux sociaux et ailleurs, quelque fois en toute bonne foi, mais pas toujours.



1 • Un parking de 245 places au-dessous d'un jardin. Le parking actuel de 120 places avait été pris sur les jardins du Château. Le nouveau parking de 245 places mis en souterrain permettra de redonner aux jardins du château l'étendue qui était la leur à l'origine.

2 • Le coût est de 7 222 390 € HT (travaux et honoraires d'ingénierie inclus) soit 29 469 € la place.

Les subventions : 2 711 000 € (Europe, État, Région, Département). Reste à charge : Pays de Grasse 4 511 147 € (dont Fonds de Concours de Mouans-Sartoux 900 000 € inclus).

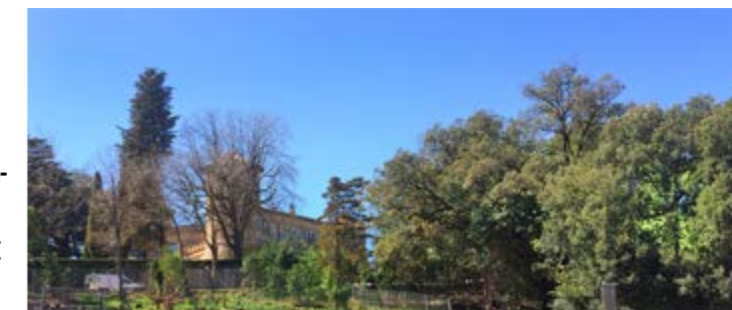
3 • Le parking du Château sera GRATUIT et son utilisation réglementée comme l'ensemble des stationnements sur tout le territoire de la commune.

4 • Les modalités de fonctionnement seront régulièrement discutées avec la population au cours de rencontres publiques. Un groupe de travail est chargé de faire des propositions.

5 • Les Mouansois usagers des transports collectifs pourront toujours y trouver de la place pour y laisser leur véhicule car 100 station-

nements privilégient l'usage durant les horaires de fonctionnement des transports collectifs

6 • Une partie du parking sera mise en zone bleue pour favoriser l'accès aux commerces du centre ville et aux équipements publics, le temps de stationnement sera déterminé en concertation.



Vue du château depuis la route de Grasse libérée par le démarrage des travaux

7 • Des modalités d'accès pour les résidents du centre village seront définies et proposées.

8 • Le parking sera accessible jour et nuit, 7 jours sur 7.

9 • Le parking sera surveillé par un système vidéo de 26 caméras.

10 • Un affichage numérique annoncera la disponibilité des stationnements.

11 • Des espaces de stationnements vélos et covoiturages sont en cours d'étude.

12 • 5 emplacements disposeront de bornes de recharge de véhicules électriques.

Ainsi, la commune accueille un grand projet communautaire, utile aux habitants de Mouans-Sartoux, usagers des transports collectifs ou habitants du village. En outre, cet équipement va embellir cette partie de notre territoire et le parc du château.

Ce projet, envisagé dès 2003, inscrit en 2013 comme équipement intercommunal, comme engagement communautaire et municipal en 2014 se réalise enfin.

La parole aux élus

Liste d'Union pour la gestion municipale (majorité)

Les bonnes nouvelles sont rares, il faut donc les apprécier. La mobilisation des jeunes pour le climat en est une. Une génération se lève et interpelle les gouvernants et les citoyens. A l'initiative d'une jeune Suédoise de 16 ans, des milliers de lycéens et d'étudiants défilent dans les grandes villes au cri de « Quand je serai grand je voudrais être vivant ! » Parce que leurs aînés ont ignoré

la crise climatique pendant des décennies, ils viennent dire l'urgence d'agir. Conscients, comme l'avait affirmé le grand écrivain Albert Camus lors de la remise de son prix Nobel : « Chaque génération sans doute, se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le referra pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde se défasse. » La jeunesse de France et d'Europe nous montre l'exemple. Pierre ASCHIERI

Réorganisation de la collecte des déchets ménagers : lancement prévu le lundi 8 avril !

Après l'organisation de réunions d'information publiques et la conduite d'une enquête domiciliaire en 2018, le projet d'évolution de la collecte des déchets ménagers du [Pays de Grasse](#) poursuit son cheminement et entre dans sa phase opérationnelle.

mardi / tri sélectif le vendredi ;
- Secteur Plan Sarrain : ordures ménagères le mardi / tri sélectif le vendredi ;
- Secteur Les Groules : ordures ménagères le lundi / tri sélectif le jeudi ;
- Secteur Castellaras : ordures ménagères le lundi / tri sélectif le jeudi.



Durant tout le mois de mars se déroulera la dotation individuelle des habitants des secteurs concernés en matériel de tri individuel (bac de collecte sélective et bac d'ordures ménagères) et un mémo des consignes de tri sera également remis :

- du **lundi 11 mars au vendredi 15 mars** : secteur Plan Sarrain
- du **lundi 18 mars au vendredi 22 mars** : secteur Les Groules
- du **lundi 25 mars au mercredi 27 mars** : secteur Castellaras.

Le lancement de cette nouvelle collecte devant votre domicile ou sur un point de présentation à proximité de votre domicile, débutera officiellement le lundi 8 avril 2019. Cela signifie donc que vous ne devrez pas utiliser vos nouveaux containers, ni les sortir sur la voie publique avant cette date. Dès le 8 avril, les nouvelles fréquences de collecte sont :

- Secteur Bastion : ordures ménagères le

Vous êtes invités à sortir votre container la veille au soir et le rentrer au plus tôt une fois collecté. Pour vous accompagner dans cette phase de transition, les points de collecte amenés à disparaître ont tous été dotés d'une signalétique rappelant leur retrait programmé le lundi 1^{er} avril 2019.



Pour tout renseignement sur le projet de réorganisation de la collecte du Pays de Grasse, n'hésitez pas à nous contacter : 0800 506 586 (numéro gratuit) – servicecollecte@paysdegrasse.fr. Un stand d'information est également animé tous les jeudis matins lors du marché communal, afin de répondre à vos interrogations et de vous délivrer les outils pour effectuer le bon geste de tri.

Bien que les tonnages d'emballages recyclés sur la commune poursuivent légèrement leur croissance par rapport à 2017, la quantité triée par habitant reste encore au-dessous de la moyenne nationale (47 kg par Mouansois en 2018 contre 49,3 kg par habitant au national).

Le développement de la collecte individuelle de vos déchets par le Pays de Grasse est donc une véritable opportunité à saisir par toutes et tous.

La commune vous demande votre plus grande vigilance et implication pour relever ce défi au quotidien, et ainsi améliorer ensemble les performances du recyclage, réduire le poids des ordures ménagères et préserver notre cadre de vie.

Broyez du vert !

UNIVALOM et ses partenaires *Soli-Cités* et AFPJR proposent une solution de broyage des végétaux à domicile ! Un prestataire vient chez vous et vos branchages sont transformés en broyat prêts à être valorisés. Il suffit de demander un devis et de prendre rendez-vous auprès de *Soli-Cités*, le prestataire qui intervient sur Mouans-Sartoux (tel. : 04 93 60 46 62 - email : assistante.solicites@gmail.com)



Quelques modalités pratiques :

- bien regrouper les branchages près de l'endroit accessible au véhicule et broyeur du prestataire.
- présenter au broyage des branchages dont le diamètre ne dépasse pas 8 cm

Comment utiliser le broyat ?

- Ne vous privez pas de garder le broyat chez vous. Il s'agit d'une ressource naturelle adaptée pour entretenir vos espaces verts. Vous redonnez à la nature ce qu'elle vous donne.
- En gardant le broyat chez vous, vous évitez les déplacements à la déchèterie et réduisez la quantité de déchets à traiter.
- Le broyat peut être utilisé en paillage naturel. Déposé au pied des plantes, il limite l'arrosage en réduisant l'évaporation de l'eau du sol, renforce les sols fragiles lors de fortes pluies et diminue le développement des adventices.
- Le broyat peut également être utilisé dans le compost. Il apporte un équilibre carbone/azote à votre compost, limite les mauvaises odeurs et les éventuelles nuisances. Le compost obtenu sera alors votre principal allié pour nourrir la terre de votre jardin. Le broyage à domicile sera facturé 80 € ht pour la première heure de prestation, puis 40 € ht par demi-heure supplémentaire. Sur cette prestation, vous pourrez bénéficier d'un crédit d'impôt allant jusqu'à 50 % du montant de la prestation. Si vous ne souhaitez pas utiliser le broyat obtenu, *Soli-Cités* propose également des prestations payantes incluant l'évacuation du tas. Retrouvez toutes les informations utiles en contactant UNIVALOM - site : www.univalom.fr - tel : 04 93 65 48 07 - email : contact@univalom.fr

Mobilité : le vélo trace sa route

Plusieurs aménagements sont progressivement réalisés pour améliorer la pratique du vélo, la rendre plus sûre et agréable : des portions de pistes cyclables, des arceaux de stationnement, un box pour stationner les vélos à la gare, des marquages au sol et des panneaux de signalisation pour autoriser de tourner aux feux.

Ces travaux viennent compléter les démarches d'animation et d'information réalisées au quotidien par l'association Choisir le Vélo.

Son installation sur la commune est également un succès qui démontre l'envie de vélo au quotidien ou pour les loisirs pour de plus en plus de personnes. La ville de Mouans-Sartoux tente ainsi de trouver les meilleurs compromis pour réduire l'usage de la voiture, développer le vélo, les transports publics et la marche et mieux partager l'espace public !



ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 26 MAI 2019

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 mars 2019. Présentez-vous en mairie avec la photocopie de votre carte nationale d'identité en cours de validité et la photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom. Ou par internet sur le site mon.service-public.fr. Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour inscription sur la liste de leur nouveau bureau de vote (fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois). Heures d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Et le samedi matin de 9 h à 12 h.

Le carnaval 2019 en images



Succès fou du carnaval 2019 organisé avec brio et inventivité par le comité des fêtes de Mouans-Sartoux, avec le concours des services de la ville de Mouans-Sartoux l'autre dimanche, sous un soleil radieux de printemps. Un carnaval placé cette année sous le thème du sport !

De nombreuses associations mouansoises ont participé activement à cette manifestation populaire, notamment : Chers voisins, Sep'c, Osons la différence, La force d'un combat, Handi basket, Les Aquarelles (maison de retraite), les centres de loisirs des écoles Aimé Legall et l'Orée du bois, le Service jeunesse de la ville de Mouans-Sartoux, le SCMS football et boules, le judo kwai mouansois, le club de handball, la Gym volontaire ainsi que les clubs mouansois de basket, de volley-ball, de tir à l'arc.

A noter que le trophée récompensant le plus beau char (remporté par le Judo Kwai Mouansois) a été conçu et réalisé par Jérémy Besset et Bertrand Pigeon.

Une mention spéciale pour Sasha Djaghriq qui a passé de longues heures à la création des chars des boulistes avec son papa. Ainsi qu'à Jade Rion, 12 ans, qui a remis le trophée au judo. Jade est championne départementale et régionale de tir en salle.



Les faits marquants du conseil municipal du 31 janvier 2019

Ce conseil municipal était essentiellement consacré à deux sujets majeurs : le futur parking multimodal du château, et le devenir de la Régie des Eaux.

Parking multimodal du château :

Le maire a expliqué que la CAPG, qui finance une grosse partie des travaux, avait conditionné son accord à une participation financière de la commune, non prévue depuis le début du projet. Le maire n'a pas eu d'autre choix que d'accepter cette participation (environ 10 % du coût total du projet), sous peine de perdre définitivement tous les autres financements (CAPG, Département, Région, État, et Europe) et de mettre fin à toute possibilité de réaliser ce projet qui permet de répondre à plusieurs besoins : stationnement journalier des véhicules des usagers des transports en commun, stationnement des Mouansois, et embellissement de l'entrée Nord du village. Sur le plan financier, la participation demandée à la commune se fera en trois versements échelonnés sur 2019-2020-2021.

Compte tenu de tous ces éléments, et malgré la difficulté d'admettre cette contribution de la commune, contrairement au plan initial, le conseil a, dans sa grande majorité, approuvé la proposition du maire.

Devenir de la Régie des Eaux :

De par la loi NOTRe, la compétence « Eau et Assainissement » sera transférée à la CAPG au 1^{er} janvier 2020. La



commune tient à pérenniser les avantages actuels de la Régie Municipale des Eaux : coût inférieur pour les habitants,

et qualité du service. Une Société d'Économie Mixte Locale, la SEML « Eau de Mouans », a donc été créée ; la commune y est majoritaire et des habitants sont actionnaires minoritaires via la SAS « Notre Eau ».

L'objectif est que la SEML soit avant fin 2019 en situation d'obtenir la Délégation de Service Public (DSP).

Le conseil a approuvé ce projet, ainsi que le mode d'attribution du marché à la SEML en quasi-régie (ce mode d'attribution a, depuis ce conseil, été refusé par l'État ; le mode d'attribution du marché suivra donc les modalités habituelles d'attribution des marchés publics).

Divers : le conseil a voté plusieurs délibérations portant sur le projet européen « Bio-Canteens », les tarifs de location des salles, une demande de subvention pour la rénovation du gazon

du stade Rebuttato, et un Projet Urbain Partenarial (PUP) avec la SCI ELA visant à étendre le réseau ENEDIS.

Le Grand Débat National fait escale à Mouans



La commune de Mouans-Sartoux a proposé le 13 février dernier, salle Léo Lagrange, aux Mouansoises et aux Mouansois, de s'exprimer sur les quatre thèmes du Grand Débat National.

Lancé à l'initiative du Président de la République, le Gouvernement a engagé un Grand Débat National permettant à toutes et tous de débattre de questions essentielles pour les Français.

Quatre thèmes étaient ainsi proposés au débat : la transition écologique - la fiscalité et les dépenses publiques - la démocratie et la citoyenneté - l'organisation de l'état et des services publics. Après plus de trois heures d'échanges, une synthèse a été rédigée (disponible sur le site web de la ville, sur le page d'accueil : www.mouans-sartoux.net).

En matière de transition écologique, on retiendra notamment des demandes relatives à la baisse du tarif des énergies quotidiennes (eau, électricité, gaz, essence), au retour de l'écotaxe pour les camions en transit. Ont été évoqués également le développement du ferroutage, le subventionnement des vélos à assistance électrique, la responsabilisation des entreprises polluantes en les incitant à utiliser des énergies non polluantes et à avoir des comportements vertueux...



Les Jardins du MIP rouvrent le 30 mars !

Les Jardins du Musée International de la Parfumerie, conservatoire des plantes à parfum du Pays de Grasse, rouvriront le samedi 30 mars dès 10 h ! L'occasion de (re)visiter ces superbes jardins situés chemin des Gourettes (près de Botanic) au moment des premières floraisons de printemps.

Des visites guidées thématiques sont proposées à l'occasion du Festival des Jardins (les samedis et les dimanches à 15 h) : l'aménagement du jardin, les astuces et les conseils des jardiniers pour réussir votre extérieur.

Horaires avril : tous les jours de 10 h à 17 h 30

Tarif : entrée 4 € (demi-tarif 2€ pour les étudiants de plus de 18 ans et les groupes de plus de 10 personnes), entrée gratuite pour les -18 ans, chômeurs, handicapés + accompagnateur, formule PASS abonnement famille 12€ (entrée illimitée pour l'année 2019 pour 2 adultes + enfants), formule PASS abonnement individuel 10€ (entrée illimitée pour l'année 2019 pour 1 adulte).

Infos : www.museesdegrasse.com/jmip/presentation

Tél. : 04 92 98 92 69.



En bref

• Le **Printemps Musical** évolue afin de revenir à l'esprit initial de cette fête, à savoir l'organisation d'une manifestation par et pour les jeunes Mouansois(es) de 0 à 18 ans. Dans le cadre de cette journée festive, la pratique musicale des jeunes aura une place parmi d'autres activités : spectacles, ateliers, handispot, pique-nique géant... Infos au 04 92 92 47 00.

• Les bornes de tri Verre et Papier

situées en haut du parking du château ont été déplacées près de l'église, dans la montée de la rue du Château

• Enquêtes publiques :

- Enquête publique relative au plan de prévention des risques naturels prévisibles de mouvements de terrain sur la commune de Mouans-Sartoux du 4 mars au 5 avril 2019.
- Enquête publique relative à la création d'une liaison entre la RD 6185 et le giratoire de la

Paoute à Grasse, du 8 avril au 10 mai 2019.

Toutes les infos : www.mouans-sartoux.net

• L'association des **Alcooliques Anonymes** propose deux nouvelles réunions à Mouans Sartoux les :

- lundi de 19 h à 20 h 15 à la Maison Bleue (3^e étage)

- mardi de 19 h à 20 h 15 (salle de réunion de la Police Municipale, à côté du cinéma La Strada). Infos : 09.69.39.40.20

Site web : alcool-mouans-sartoux.org

Visite d'une ferme d'agrumes bio pour les acteurs du 2^e défi Familles à Alimentation Positive

La 2^e édition du défi Familles à Alimentation Positive a été lancée en octobre 2018 et accompagne 20 foyers mouansois. L'objectif du défi : consommer plus bio, local et de saison, cuisiner sain et durable, en bref, améliorer ses habitudes alimentaires sans dépenser plus. Pour les familles bénéficiant du dispositif, le mois de janvier a débuté par la visite du verger de Jean-Noël Falcou, agrumiculteur bio à Vallauris-Golfe Juan. En cette matinée ensoleillée, ces dernières ont pu découvrir plus d'une quarantaine de variétés d'agrumes en l'écoutant partager la passion de son métier. Elles ont eu le plaisir de déguster certains

fruits parmi les avocats, clémentines, mandarines, limettes, oranges sanguines et navels produits sur l'exploitation, que l'on peut trouver à l'AMAP de Mouans-Sartoux ou à la Maison du Commerce Equitable. La ferme propose aussi des produits transformés et dérivés

comme de la confiture, des huiles essentielles ou la fameuse eau de fleur d'oranger... un produit que les participants iront d'ailleurs fabriquer lors d'un prochain rendez-vous sur l'exploitation au mois de mai. Bientôt, les familles participeront à un atelier pratique sur la réduction du gaspillage alimentaire, un autre sur le décryptage des étiquettes, ou encore une nouvelle série d'ateliers cuisine pour apprendre à préparer des repas équilibrés, sains et peu chers, en utilisant notamment les protéines végétales... un programme riche et amusant pour petits et grands !



La MEAD emménage dans ses locaux

Au cœur du domaine de Haute Combe qui héberge la régie municipale agricole, le rez de chaussée de la bastide a été restauré afin de permettre le développement de certaines actions de la MEAD. Désormais, une grande salle accueille des conférences, des rencontres, des cours du diplôme universitaire chef de projet en alimentation durable, et les enseignements des classes alimentation durable. Par ailleurs, d'ici un mois, deux cuisines équipées offriront un espace propice à la tenue d'ateliers pédagogiques pour différents publics (élèves, familles,

étudiants, stagiaires...). Sur le même site se retrouvent donc la ferme municipale, le jardin pédagogique des enfants et de l'épicerie solidaire ainsi que les locaux de la MEAD : un formidable outil pour conduire le projet alimentaire durable de Mouans-Sartoux ! L'inauguration a eu lieu le 17 janvier lors du lancement de la 2^e session du diplôme universitaire chef de projet alimentation durable en présence du Président de l'Université Nice Côte d'Azur, de l'équipe municipale et de nombreux partenaires du projet.

« Si t'es ado » se met à table !

Sport, activités manuelles, jeux de société et sorties à Gréolières ont rythmé les vacances des jeunes de « Si t'es Ado ».



Ces deux semaines ont été ponctuées par le pari un peu fou lancé par les animateurs aux jeunes : préparer de A à Z deux repas pour 30 personnes uniquement avec des produits bio. Avec le soutien de la MEAD, les jeunes se sont questionnés sur le bio, la saisonnalité des

produits et l'équilibre des menus. Pour être comme au restaurant, les jeunes ont installé et décoré leur salle avec des éléments naturels. Liste en main, ils sont allés faire les courses et ont respecté le budget qui leur était alloué. Au menu : - salade composée de thon, maïs et endive avec vinaigrette maison, poulet coco et riz, brochette de fruits et son chocolat chaud. - Toasts de chèvre et miel, pâtes en deux façons (sauce saumon et carbonara), salade de fruits. Pari gagné pour les 25 jeunes qui ont pris part à ces deux repas avec pour leitmotiv sourire, partage et vivre ensemble !

Alimentation : les bonnes pratiques mouansoises s'exportent !



Mouans-Sartoux partage son expérience des cantines scolaires bio et durables avec ses partenaires européens du réseau [BioCanteens](#). Durant trois jours, les chefs de cuisine et responsables de restauration scolaire des villes de Troyan (Bulgarie), Rosignano-Marittimo (Italie), Torres Vedras (Portugal), Pays des Condruces (Belgique) et Vaslui (Roumanie) se sont rendus

à Mouans-Sartoux afin de travailler et d'échanger leurs bonnes pratiques pour des cuisines scolaires durables. Les représentants des villes partenaires du réseau BioCanteens ont notamment pu apprendre de l'expérience de la commune française, reconnue comme modèle en la matière au niveau européen. Le thème central de cette rencontre était « les bonnes pratiques pour des cuisines

scolaires durables ». Les chefs de cuisine et responsables de restauration scolaire des villes partenaires ont travaillé et échangé autour des bonnes pratiques mises en place par Mouans-Sartoux dans le domaine.

Préparation de recettes traditionnelles des pays partenaires

Les sessions de travail ont intégré un cas d'étude pratique : une session de cuisine collective à l'école primaire François Jacob, avec notamment la préparation de recettes traditionnelles des pays des partenaires, suivi d'un repas partagé en toute convivialité.

Suite à cette rencontre, les villes partenaires ont pour tâche de mettre en œuvre les bonnes pratiques identifiées dans leurs propres cantines scolaires, et d'en assurer un suivi régulier, tout au long du projet, afin de pouvoir mesurer et valider les bénéfices escomptés, en termes notamment de réduction du gaspillage alimentaire, et d'un approvisionnement et préparation de produits bio et locaux.

Première rencontre du Groupe Local pour une Alimentation Durable (GLAD)

La première réunion du Groupe Local pour une Alimentation Durable de Mouans-Sartoux, qui s'est tenue le 25 février dernier, a réuni une quinzaine de participants intéressés par la démarche et a donné lieu à de nombreux échanges constructifs sur la politique alimentaire de la ville. Ce groupe de travail participatif, rassemblant des acteurs locaux a pour but de faire émerger de nouvelles idées et propositions pour une politique alimentaire mouansoise toujours plus ambitieuse. Animé par l'équipe de la



Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable (MEAD) en charge du projet BioCanteens, le travail du groupe est organisé autour d'échanges ouverts ainsi que d'ateliers de co-construction,

permettant à chacun d'exprimer librement ses idées et points de vue. Lors de cette première session, les participants se sont focalisés sur 2 thèmes principaux : la définition de l'alimentation durable et l'identification des lieux en rapport avec celle-ci sur le territoire de la commune. Les échanges et les discussions ont été fructueux et très prometteurs quant au travail à venir. Les prochaines réunions de travail seront notamment consacrées à l'identification des axes de développement du projet alimentaire mouansois.

La lavande célébrée !

Mouans-Sartoux

25^{ème}

Fête du Miel



Apiculteurs
en Provence

Dimanche
28 avril
2019
10h à 19h

www.miels-de-provence.com

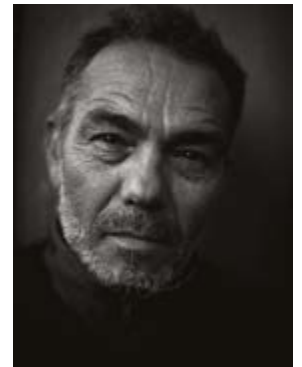


Dans le cadre de la 25^e édition de la fête du miel, le four à pain du village, rue de la Liberté, sera rallumé exceptionnellement pour l'occasion. Des bénévoles confectionneront quelques fournées de pains et vous aurez ensuite la possibilité d'apporter vos plats à cuire (gratins, farcis, tartes, etc.). Vous pourrez apporter entre 10 h et 11 h 30 vos plats recouverts de papier aluminium. Ils devront être en métal suffisamment rigides pour être enfournés (pas de plats en verre ni en terre cuite).

Et comme chaque année, le public découvrira une trentaine d'apiculteurs professionnels, des gourmandises avec un stand de glaces au miel et un fabricant de bonbons au miel, une librairie, 10 pôles d'animations gratuites toute la journée avec l'initiation à la dégustation des miels, l'extraction de miel en direct, l'ouverture d'une ruche dans l'Apimobile, les démonstrations de cuisine aux miels de Provence, le monde des abeilles présenté aux enfants, le jardin mellifère...

Exposition : Le contrepoint de Gérard Traquandi

L'Espace de l'Art Concret expose Gérard Traquandi, du 6 avril 2019 au 5 avril 2020. L'artiste puise ses sources dans le monde sensible et réel et s'imprègne de la nature pour en retenir des émotions, des souvenirs qu'il évoque à travers différents médiums. La lumière, la couleur, la matière sont explorées non pas pour retranscrire des formes définitives mais pour traduire l'essence même des choses.



(photo Malika Mokadem Caujole)

Attaché au rôle joué par l'architecture, Gérard Traquandi calque sa proposition sur la déambulation ascensionnelle du bâtiment. Il enracine son dialogue dans la nature pour questionner les fondements même de la peinture.
Infos : 04 93 75 71 50 - espaceartconcret.fr

Exposition
**Gérard Traquandi
& la Donation Albers-Honegger**
Contrepoint

06.04.2019 → 05.04.2020
Dossier de presse

Espace de l'Art Concret
Centre d'art contemporain
● Donation Albers-Honegger
Château de Mouans
06370 Mouans-Sartoux
+33 (0)4 93 75 71 50
espaceartconcret.fr

Imprimé sur papier PEFC issu de forêts durablement gérées - Imprimeur labellisé Imprim Vert - Ne pas jeter sur la voie publique.



« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux.

email : papillon@mouans-sartoux.net

Directeur de la publication : Pierre ASCHIERI - mairie@mouans-sartoux.net

Tél. : 04 92 92 47 00 - Adresse : BP n° 25 - 06371 Mouans-Sartoux Cedex - www.mouans-sartoux.net

Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux.

